



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

niveau scolaire des élèves

Question au Gouvernement n° 4290

Texte de la question

NIVEAU SCOLAIRE DES ÉLÈVES

M. le président. La parole est à M. Gérard Leseul.

M. Gérard Leseul. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, vous annoncez lors d'une conférence de presse, le 26 août dernier, le plein accomplissement des réformes menées depuis le début du quinquennat, permettant ainsi l'élévation du niveau général des élèves, et assurez avoir donné plus à ceux qui ont le moins. Or nous ne tirons pas du tout le même bilan de ces cinq dernières années, marquées par la régression de nos écoles, collèges et lycées.

La régression concerne d'abord le niveau des élèves. Les différentes études internationales démontrent malheureusement que, pour la première fois, le niveau des élèves français chute, aussi bien en lecture – de 3 points – qu'en sciences – de 8 points – et en mathématiques – de 10 points –, passant sous les moyennes de l'Union européenne.

Nous assistons ensuite à une régression dans la lutte contre les inégalités. Le quinquennat a commencé par la suppression de tous les dispositifs instaurés par la précédente majorité, qui permettaient de lutter contre les inégalités scolaires et sociales ; il s'achève par une mauvaise campagne sur la laïcité et par des déclarations hautaines, voire méprisantes, insinuant que les allocations de rentrée scolaire seraient utilisées pour l'achat d'écrans plats. Quelle conception de la solidarité avez-vous donc, lorsque les faits et vos paroles contredisent notre promesse républicaine ?

Il convient également de souligner la régression de l'encadrement scolaire, particulièrement dans le public. En cinq ans, vous avez baissé le nombre moyen de professeurs par élève dans le second degré de 3,5 %, et de 10 % dans le public. Dans le premier degré, le nombre moyen de professeurs par élève a baissé de 1,8 % dans le public, quand il a augmenté de 11 % dans le privé !

Quant à l'école inclusive, vous retirez des professeurs des écoles travaillant en ULIS – unité localisée d'inclusion scolaire – au collège pour les réaffecter dans le primaire et vous recrutez des contractuels par l'intermédiaire de Pôle emploi – je l'ai constaté dans ma circonscription.

J'en viens à ma question : alors que la crise sanitaire perdure et que l'immense majorité des professeurs est vaccinée, pouvez-vous nous assurer qu'il y aura pour cette rentrée scolaire, ainsi que nous le réclamons depuis de longs mois,...

M. le président. Merci, monsieur le député.

M. Gérard Leseul. ...des capteurs de CO2, des purificateurs d'air et des autotests ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Il est difficile de prendre votre question par un aspect ou un autre, tant elle contient d'éléments différents, présentés en vrac. Pour résumer, vous soutenez que notre bilan social n'est pas satisfaisant. Allons donc sur ce terrain !

Premièrement, jamais autant d'argent – les crédits sont en augmentation – n'aura été consacré à l'éducation nationale au cours d'un quinquennat. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens.*) Les fonds dégagés sont nettement supérieurs à ceux du quinquennat précédent. Et les augmentations budgétaires n'ont pas été faites n'importe comment, comme vous aimiez le faire dans la précédente majorité en les saupoudrant démagogiquement : nous, nous avons ciblé des priorités.

La première d'entre elles est l'école primaire, avec le dédoublement des classes, soit la mesure la plus sociale que vous puissiez imaginer ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Fabien Di Filippo. Et la ruralité ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. La mesure concerne les grandes sections de maternelle, les CP et les CE1 et 400 000 enfants par an en bénéficient. Oui, le niveau remonte grâce à cette mesure : nos évaluations le montrent justement.

S'agissant des enquêtes internationales auxquelles vous faites référence, soyons sérieux – je vois parfois pareille affirmation dans les journaux ! Les plus récentes remontent à deux ans et portent sur des élèves de 15 ans. Qui est donc responsable des résultats qu'elles présentent ? Croyez-vous qu'il s'agisse de cette majorité et de ce Gouvernement ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem et Agir ens. – M. Adrien Quatennens proteste.*)

Nous avons hérité d'une situation difficile. Le déclin du niveau, je suis le premier à l'avoir reconnu. Et c'est au moment où un premier rebond a lieu que, bien entendu, arrivent les critiques de ceux-là mêmes qui sont responsables de ce déclin.

Oui, nous sommes fiers de ce que nous avons fait. Je n'ai pas peur de le dire, car les premiers éléments nous montrent que le niveau des élèves qui entrent actuellement en CM1 ou en CM2 est meilleur que celui de leurs prédécesseurs – les milieux les plus défavorisés sont les premiers concernés.

Mme Stéphanie Rist. Eh oui !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Rien ne peut être plus social que ce bilan.

J'ajoute que, bien entendu, notre bilan ne se résume pas à cela. Nous avons également lancé le dispositif « devoirs faits au collège », dont bénéficie un collégien sur trois, ou encore entrepris la réforme du lycée professionnel, qui a permis de réduire le taux de décrochage scolaire par rapport au début du quinquennat. J'affirme également que la réforme du lycée général est sociale, car elle limitera à l'avenir le décrochage dans l'enseignement supérieur.

Le fait que nous ayons accompli ces mesures malgré la crise sanitaire démontre d'ailleurs que notre action sociale a continué de produire ses fruits durant cette période. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*) Oui, la majorité peut être fière de ce bilan. C'est la première fois qu'une équipe est si longtemps en responsabilité dans ce domaine, ce qui lui a permis d'agir avec constance, au lieu d'opérer d'incessants zigzags démagogiques, comme vous avez préféré le faire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Gérard Leseul](#)

Circonscription : Seine-Maritime (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4290

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [8 septembre 2021](#)